

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE
(Membre de la COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITÉ PARIS-SEINE)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 03 juillet 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme MORGANE HUMBERT, née le 28 août 1985 à DIJON (021) en vue de son inscription en Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE MANAGEMENT DES SERVICES EN RESTAURATION ET HÔTELLERIE INTERNATIONALE,

Le diplôme de **MASTER** de DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, mention MANAGEMENT est délivré par l'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE
à Mme **MORGANE HUMBERT**

au titre de l'année universitaire 2017-2018
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 22 février 2019

Le titulaire



Le Président



François GERMINET

La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités



Charline AVENEL

N° CERPONT 14114395
/2019201703631